Pourquoi le choix d'une SCIC?

Selon la loi de 2001 son objet est: « La production ou la fourniture de biens et de services d'intérêts collectifs qui présentent un caractère social. »
Elle s'inscrit dans une logique de développement durable et social, favorise l'action de proximité et le maillage des acteurs d'un même bassin d'emplois.

Elle est gérée comme une société (SA ou SARL) démocratique à but quasi désintéressé puisqu'un minimum de 57,5% des bénéfices éventuels est affecté d'office à des investissements ou réserves impartageables.

Elle permet d'associer et de donner un pouvoir décisionnaire à parts égales aux salariés, aux bénévoles participant à son activité, aux associations ainsi qu'aux personnes bénéficiant à titre gracieux ou onéreux des activités de la coopérative.

Les personnes intéressées par ce projet et qui pensent avoir des compétences techniques, juridiques, financières ou de gestion, peuvent rejoindre dès à présent le groupe des membres fondateurs afin de parfaire les statuts et les objectifs de cette SCIC. Pour cela, veuillez contacter QVHP par email.

QVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHP

QVHP n'oublie toujours pas son fil rouge qui est la problématique des boues de stations d'épurations.

L'épandage sur des sols insuffisamment humifères pose d'énormes problèmes de pollutions (métaux lourds, détergents, résidus médicamenteux, colloïdes fécaux, etc.)

Ces boues existant, il faut néanmoins les gérer et si possible les revaloriser car notre société n'est pas suffisamment riche pour gaspiller des matières premières.

Il est vrai qu'il y a moins d'un siècle, chacun avait son « cagadou » au fond du jardin et l'expression « faites du bien à Bertrand il vous le rendra en cagant » signifiait que si votre voisin ne pouvait vous rendre un bienfait il venait déposer son « caca » chez vous pour vous permettre d'engraisser votre jardin. A cette époque, on ne connaissait pas les œstrogènes, et les matières fécales passant directement du producteur au consommateur, ne contenaient ni métaux lourds, ni détergents et ni produits chimiques divers.

Nous nous sommes donc penchés sur diverses préconisations:

- compostage
- dessiccation intégrale et production d'énergie par combustion.
- méthanisation.

Nous continuons nos recherches et une commission d'enquête menée par Olivier Rodier, responsable du département boues au sein de QVHP, envisage des déplacements d'études sur divers sites dans les mois à venir.

QVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHP

Nous prévoyons une sortie mycologique courant octobre, suivant le temps, (un samedi ou un dimanche), nous vous informerons ultérieurement.

Vous pouvez dorénavant nous dire si vous êtes intéressés et nous vous contacterons le moment venu.

QVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHPQVHP

Certaines personnes ont émis le souhait de recevoir le bulletin en noir et blanc pour pouvoir l'imprimer et le lire confortablement. Si c'est votre cas faites nous le savoir.

Suite page 3